

ASSOCIATION DE NOTAIRES

Le MJN est tourné vers l'international

► Elu le 1^{er} janvier 2009 à la présidence du Mouvement jeune notariat, Denis-Pierre Simon oriente sa politique vers l'accueil des jeunes notaires et l'Europe

L'Agefi Actifs. - Quels projets le Mouvement jeune notariat (MJN) mène-t-il depuis votre arrivée à sa présidence ?

Denis-Pierre Simon. - Nous accompagnons les jeunes notaires dans l'établissement de leur activité. Les cinquante nouveaux notaires nommés au dernier concours de création d'études ont ainsi été conviés à une réunion d'information pour bénéficier de l'expérience de notre réseau. Afin de former nos membres, des petits-déjeuners ont également été mis en place. Le premier événement, organisé avec la chambre des notaires de l'Isère, s'est tenu le 4 mars dernier.

A l'instar des consultations délivrées aux expatriés français à San Francisco en 2007, nous renouvelons bientôt l'expérience pour les français du Québec ainsi que ceux de Shanghai. Le Mouvement jeune notariat souhaite ainsi leur apporter des conseils tant sur la préparation de leur retour que sur la gestion de leurs affaires en France.

Quel objectif le MJN poursuit-il en créant le Centre notarial européen à Lyon ?

- En participant, en mars 2009 à Bruxelles, au colloque du CNUE (1) sur le certificat successoral européen, j'ai réalisé que le notariat français n'avait pas de centre dédié à l'Europe dont nous sommes pourtant la force vive. Avec le conseil régional du Rhône/Ain/Loire, nous travaillons ainsi à créer un Centre du notariat européen à Lyon pour aider les notaires à connaître le droit des Etats membres et à développer les outils européens.

Une commission internationale a été créée à cet effet au MJN. Nous montons le projet afin de le faire valider auprès des instances nationales. Nous avons choisi Lyon car c'est un bon carrefour européen. En effet, mis à part l'Europe, il représente aussi tout l'aspect euro-méditerranéen. En France, 10 % des successions sont transfrontalières. D'où l'importance de préparer l'Europe en matière successorale.



DENIS-PIERRE SIMON,
notaire à Lyon et président du MJN

Quelles relations le MJN entretient-il avec le Conseil supérieur du notariat ?

- Nous entretenons de très bonnes relations avec le Conseil supérieur du notariat (CSN). Nos échanges sont très fructueux et nous arrivons sans difficulté à faire remonter au CSN le quotidien du notaire. C'est pour cela que je tiens à participer à beaucoup d'actions du CSN, telles que le Projet des notaires de France 2020, afin de maintenir ce contact. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR VALENTINE CLÉMENT

(1) Conseil des notariats de l'Union européenne

DANS LES COULISSES

LOGICIEL PATRIMONIAL

Un diagnostic accessible en ligne

Un nouvel outil de diagnostic patrimonial et d'aide à la décision en ligne, conçu par Harvest, est mis à la disposition d'établissements financiers

Harvest, l'éditeur de logiciels patrimoniaux, lance PatrimoDiag, un nouveau logiciel de la gamme Quantix accessible en ligne. Cet outil de diagnostic et d'aide à la décision, mis à la disposition des établissements financiers, est destiné à une utilisation directe par leurs clients sur internet. Il est question de proposer aux prospects une étude systématique de leur patrimoine de manière simple, « les phases de saisie et de restitution des données n'étant pas déconnectées », explique Jean-

Philippe Robin, directeur commercial chez Harvest.

Un module de gestion d'alertes patrimoniales est également développé dans cet outil de sensibilisation des épargnants.

Formalisation du conseil. Pour La France Mutualiste, BforBank et SwissLife, qui ont déjà recours à PatrimoDiag, ce produit présente l'intérêt de permettre une formalisation du conseil apporté, selon le profil de gestion du consommateur, en tenant compte des impératifs réglementaires de la MIF.

Selon ses concepteurs, le logiciel, qui est destiné à faciliter le reclassement des clients et à susciter l'intérêt de nouveaux prospects, ne devrait pas entraver le développement de BIG, le produit phare d'Harvest dédié spécifiquement aux tâches d'ingénierie patrimoniale.

Partenariat avec le CNRS. En s'appuyant sur les modèles développés en partenariat avec un directeur de recherche du CNRS, ce logiciel permet à l'internaute de comparer, en quelques clics, sa situation patrimoniale avec celle des Français qui lui ressemblent. « La comparaison d'un patri-

moine individuel avec un patrimoine moyen s'est avérée être une impasse méthodologique », justifie le responsable. Il s'agit plutôt de repérer les « anomalies patrimoniales » d'un individu ou d'un ménage en analysant la structure de son patrimoine, puis en la comparant avec une structure moyenne. A ce titre, l'enquête patrimoine régulièrement conduite par l'Insee, entre autres sur les taux de détention des différents actifs patrimoniaux, fait office de comparateur (lire l'encadré).

Par la suite, « il est nécessaire d'appréhender l'incidence de toutes les variables qui caractérisent le profil de l'individu, tenant à son âge et à ses diplômes par exemple, sur chaque poste patrimonial, qu'il s'agisse notamment de la détention de valeurs mobilières ou de biens immobiliers », explique-t-on chez Harvest.

Moteur d'audit. Au regard des projets de l'utilisateur et de son profil d'investisseur, PatrimoDiag analyse les points forts et les points à améliorer de sa situation patrimoniale grâce à un moteur d'audit conçu par Harvest. Il conclut ensuite son diagnostic en présentant des pistes d'optimisation et des solutions préconisées par l'établissement financier.

Cette dernière étape de préconisations implique alors pour le prospect de s'enregistrer sur le site internet flash-patrimoine.com. ■

NICOLAS DUCROS

HENRI DEBRUYNE
LANCE ACT'INNOV

► Henri Debruyne, ancien président de Capa Conseil, crée en partenariat avec Observer, spécialiste de l'étude de produits d'assurance et d'épargne, Act'Innov, une agence d'analyse et de prospective de l'assurance et de l'épargne dédiée à l'innovation. Ses informations seront diffusées via un portail dédié, des publications mensuelles et un observatoire européen de la distribution recensant et analysant les innovations dans les canaux de distribution.

AXA PRÉVOIT DE RECRUTER
2.300 PERSONNES EN 2010

► Axa poursuit sa politique d'emploi offensive en France. Après plus de 2.000 embauches effectuées en 2009, la compagnie prévoit le recrutement de 2.300 personnes en 2010. Ces embauches porteront principalement sur les métiers de commerciaux salariés et d'indépendants (conseillers clientèle, agents mandataires, agents généraux, et agents prévoyance et patrimoine), mais également sur les métiers d'expertise, notamment des actuaires et chefs de projets.

CYRUS CONSEIL SE RENFORCE
DANS L'IMMOBILIER

► Le cabinet vient d'acquiescer la société spécialisée en investissement immobilier Central Conseil, qui réalise un chiffre d'affaires de 1 million d'euros au travers d'une offre multifournisseur. La filiale immobilière du groupe, Cyrus immobilier, sera désormais détenue à 25 % par Sacha Rubinski - président fondateur de Central Conseil -, lequel en devient responsable.

GENERALI S'APPUIE SUR LE MOBILE

► Generali vient de lancer des nouvelles applications personnalisées sur iPhone. iNomineo, lancée en janvier, est l'application dédiée aux conseillers en gestion de patrimoine. Orientée dans un premier temps sur les contrats Himalia et Espace Invest 4, elle leur permet de suivre en détail les contrats de leurs clients. L'assureur propose également aux épargnants de suivre en temps réel l'évolution de leur épargne sur les contrats Gener@li Epargne et E-novline grâce à l'application iGenerali.

AVENIR FINANCE GESTION
DEVIENT PROMELYS
PARTICIPATIONS

► Acheté à hauteur de 80 % par Pelican Venture, holding de la famille Gorgé, au début de l'année (L'Agefi Actifs n° 436, p. 3), l'ancienne filiale du groupe Avenir Finance dédiée au non-coté change de nom et devient Promelys Participations. La société gère 17 fonds, principalement des FIP et FCPI.

INDICATIONS TIRÉES
DE L'ENQUÊTE INSEE 2009

► L'assurance vie n'est détenue que par 25 % des ménages

► 10 % des Français ont 10.000 euros de valeurs mobilières

► 50 % des Français possèdent un patrimoine financier inférieur à 11.000 euros

► La valeur médiane de l'ensemble du patrimoine financier et non financier des Français ressort à 133.000 euros. Hors immobilier, ce chiffre n'est plus que de 10.000 euros.